



## RAPPORT DES FAITS SAILLANTS

### Sur le rapport financier et le rapport du vérificateur externe

Citoyennes et Citoyens de Saint-Boniface,

Comme chaque année, je vous présente un rapport sur la situation financière de la Municipalité.

Selon le rapport financier de la Municipalité pour l'exercice financier 2024, un excédent de fonctionnements de **643 960 \$** a été dégagé tel qu'exposé dans le tableau ci-après. L'excédent accumulé non affecté au 31 décembre 2024 est de **894 736 \$**. Les états financiers consolidés ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C qui a délivré un rapport d'audit.

<b>Activités de fonctionnement non consolidées</b>			
<b>Éléments de la conciliation à des fins fiscales des activités de fonctionnement</b>	<b>BUDGET 2024</b>	<b>RÉALISATIONS 2024</b>	<b>RÉALISATIONS 2023</b>
Recettes de fonctionnement	8 589 224 \$	<b>9 700 462 \$</b>	<b>8 583 384 \$</b>
Dépenses de fonctionnement	(9 653 544) \$	<b>(10 144 192) \$</b>	<b>(9 169 118) \$</b>
Éléments de conciliation à des fins fiscales	1 064 320 \$	<b>1 087 690 \$</b>	<b>841 564 \$</b>
Excédent de fonctionnement de l'exercice	0 \$	<b>643 960 \$</b>	<b>255 830 \$</b>

Au niveau des investissements au cours de l'année financière 2024, la Municipalité a réalisé des travaux de réfection de ponceaux sur les chemins Saint-Onge et de la Station. Des travaux de réfection des infrastructures ont également été effectués sur le chemin du Lac dans le secteur de l'érablière.

La Municipalité a procédé également aux remplacements des conduites d'aqueduc, égouts sanitaires et pluviaux de la rue Saint-Jean. Les dépenses relatives à ces travaux ont totalisé 1 294 922 \$ dont 1 044 881 \$ ont été subventionnés par le programme gouvernemental de la Taxe d'accise 2019-2024.

Finalement des travaux importants du réseau routier ont été nécessaires pour réparer les dommages causés par les pluies diluviennes d'août 2024 soit un coût total de près de 424 000 \$.

La Municipalité a procédé à la vente d'un terrain pour une somme de 451 000 \$ sur la rue Guillemette en décembre 2024, ce qui explique une partie du surplus de l'exercice.





La Municipalité a contracté cette année de nouveaux emprunts de 859 000 \$ pour des investissements en immobilisations. Les nouveaux financements concernent le Règlement parapluie #456 de 300 000 \$ et le Règlement #570 de 559 000 \$ dont une portion (319 285 \$) est subventionnée par le programme d'aide financière *TECQ*. La dette totale nette des subventions et des montants à recouvrer pour le remboursement de la dette a diminué de 68 943 \$ tel que le démontre le tableau ci-bas aussi composé d'éléments extraits du rapport financier 2024 :

<b>Activités d'investissement non consolidées et situation financière non consolidée au 31 décembre 2024</b>		
<b>2024</b>		<b>2023</b>
<b>2 451 759 \$</b>	Investissements en immobilisations	<b>1 664 855 \$</b>
<b>10 948 847 \$</b>	Dette à long terme au 31 décembre	<b>11 099 421 \$</b>
<b>(4 261 460) \$</b>	Subventions et montant à recouvrer pour le remboursement la dette à long terme au 31 décembre	<b>(4 343 391) \$</b>
<b>6 687 087 \$</b>	Dette à long terme nette au 31 décembre	<b>6 756 030 \$</b>
<b>295 198 \$</b>	Quote-part de la dette de la Régie des incendies - RSSIR	<b>307 341 \$</b>
<b>1 488 822 \$</b>	Quote-part dette MRC de Maskinongé	<b>1 488 822 \$</b>
<b>993 481 \$</b>	Excédent accumulé non affecté et affecté au 31 décembre	<b>289 482 \$</b>
<b>(901 068)</b>	Financement des investissements en cours au 31 décembre	<b>(191 364)</b>
<b>21 963 721 \$</b>	Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	<b>21 172 158 \$</b>

Le financement des projets en cours au 31 décembre est principalement composé des dépenses pour l'Hôtel de Ville (378 745 \$) et des dépenses pour les ponceaux et autres travaux de voirie (495 843 \$).

Pour de plus amples informations financières, je vous invite à consulter le Rapport financier 2024 ou sa version abrégée le Sommaire de l'information financière qui figurent sur le site Internet de la Municipalité.

Je vous souhaite à tous un bel été.

Pierre Désaulniers, Maire de Saint-Boniface  
Signé à Saint-Boniface